



# **Usage des TICE pour la formation initiale et continue des enseignants du primaire et du collège (ou fondamental) en Afrique subsaharienne**

## **Appel à projets 2014-2015**

<b>1. Contexte et enjeux stratégiques de l'appel à projets.....</b>	<b>2</b>
1.1. La scolarisation en Afrique subsaharienne.....	2
1.2. Les possibilités offertes par les TICE .....	3
<b>2. Objectifs de l'appel à projets .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Nature des projets recherchés et place des TICE .....</b>	<b>5</b>
3.1. Les groupements d'acteurs .....	5
3.2. L'identification des projets .....	6
<b>4. Principaux objectifs visés dans le cadre de cette initiative.....</b>	<b>7</b>
4.1. Le soutien aux projets innovants .....	7
4.2. La connaissance des conditions de la réussite pour l'introduction des TICE .....	7
<b>5. Partenaires de l'appel à projets .....</b>	<b>8</b>

# 1. Contexte et enjeux stratégiques de l'appel à projets

## 1.1. La scolarisation en Afrique subsaharienne

Les pays d'Afrique subsaharienne francophone (notamment le Burkina Faso, le Burundi, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger et la République démocratique du Congo, ciblés par l'appel) ont réalisé de très importants progrès dans la scolarisation des élèves au primaire. Selon le rapport EPT 2013/2014 de l'UNESCO,<sup>1</sup> le taux net de scolarisation dans l'enseignement de base est ainsi passé de contre 58 % en 1999 à 77 % en 2011. Cependant, il reste de fortes inégalités sociales et régionales et les données montrent que la plupart des pays en Afrique subsaharienne n'atteindront pas les objectifs de l'Éducation pour tous en 2015 : le cycle primaire est aujourd'hui achevé par moins de 70 % des enfants en âge de l'être, tandis que 29,8 millions restent non scolarisés.

L'augmentation de la scolarisation au primaire a un impact important sur le premier cycle du secondaire. On observe en effet une hausse du taux net d'accès en première année du collège, passé de 38 % en 2000 à 51 % en 2008. De nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont inclus le premier cycle du secondaire dans l'éducation de base. Parmi les 71 millions d'adolescents en âge d'être scolarisés dans le premier cycle du secondaire et non scolarisés en 2010 dans le monde, 22 millions se trouvent en Afrique subsaharienne.

La démocratisation de l'éducation et la croissance démographique exigent mécaniquement de disposer de davantage d'enseignants. L'UNESCO, dès 2011, considérait que l'objectif de l'Enseignement primaire universel nécessite la formation de plus de 2 millions d'enseignants supplémentaires d'ici 2015. L'Afrique subsaharienne représente à elle seule plus de 55 % de cette demande, soit 1 115 000 enseignants.<sup>2</sup> Sur la période 2011-2030, ce seront en tout, selon les prévisions de l'Institut de Statistique de l'UNESCO, 3,3 millions d'enseignants qui seront à recruter. Cette problématique du recrutement et de la formation des enseignants devient encore plus importante si l'on inclut le niveau secondaire. Actuellement, le nombre d'enseignants dans cet ordre d'enseignement (premier et second cycles) est estimé à 1,7 millions. Dans l'optique d'une universalisation de l'éducation secondaire premier cycle d'ici à 2030 (dans le cadre de l'éducation de base de 9 ou 10 ans), ce ne sont pas moins de 5,1 millions d'enseignants qui seront à former et à recruter sur la période 2011-2030.

Si l'accès à l'éducation a beaucoup progressé, la qualité de l'enseignement dispensée est un problème majeur. Comme le souligne le rapport de référence du Pôle de Dakar intitulé *le Défi enseignant*,<sup>3</sup> l'ampleur vertigineuse des besoins, la réalité des contraintes, mais aussi des résultats des recherches soulignent à la fois la nécessité pour l'ensemble des pays africains de progresser dans le domaine de la qualité des apprentissages et invitent à explorer de nouvelles pistes.

---

<sup>1</sup> Voir : <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002261/226157f.pdf>

<sup>2</sup> Institut de statistique de l'Unesco, *Fiche d'information No. 6 : La demande mondiale d'enseignants au primaire - Mise à jour 2011*, Paris, 2011.

<sup>3</sup> Pôle d'analyse sectorielle en éducation de Dakar, *La scolarisation primaire universelle en Afrique, le défi enseignant*, Dakar, 2010. Voir :

<http://www.uis.unesco.org/Library/Documents/scolarisation-primaire-universelle-afrique-defi-enseignants-2009-fr.pdf>

Parmi les leviers essentiels figure, de manière prioritaire, la formation (initiale et continue) des enseignants, dont le rôle est déterminant dans l'acquisition des apprentissages et la réussite des élèves. Il est notamment indispensable d'améliorer les compétences professionnelles des enseignants et leurs pratiques, en développant des modalités et contenus nouveaux pour leur formation.

L'enjeu pour les États n'est pas seulement de mobiliser davantage de ressources budgétaires, il est aussi de les gérer plus efficacement, d'attirer des diplômés vers des métiers de l'enseignement qui ne sont plus valorisés, d'accompagner le renforcement professionnel des enseignants de telle sorte qu'ils soient plus efficaces dans leurs pratiques et qu'ils s'investissent durablement dans leur carrière. La formation initiale et continue est en ce sens un instrument particulièrement efficace de son action. Il importe donc de contribuer dans les pays d'Afrique subsaharienne francophone à la rénovation des modes d'organisation de la formation, pour renforcer leur efficacité et leur attractivité afin d'avoir un impact durable sur l'amélioration des enseignements.

## 1.2. Les possibilités offertes par les TICE

Dans ce contexte général, les possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) méritent d'être approfondies. Elles sont porteuses d'une possible rénovation des outils, des usages et des pratiques. De plus en plus présentes dans les pays développés, ces technologies ont encore peu touché les pays d'Afrique francophone, surtout dans le primaire et au collège.

A l'instar d'une transition mondiale, plusieurs pays font de la mobilisation des TICE une orientation forte de leurs politiques, tandis qu'un consensus émerge au sein des espaces de concertation internationaux.<sup>4</sup> Ces réflexions incluent notamment les nouveaux usages des outils de la mobilité (téléphones, tablettes...) dans la formation et l'autoformation des enseignants, autour d'approches collectives ou individualisées.

Faut-il rappeler que la seule distribution de supports informatiques ne peut suffire à faire des technologies un levier d'amélioration de l'éducation en Afrique subsaharienne ? Si l'hybridation des pratiques et des supports, notamment des technologies mobile, participe de la réussite de certains projets innovants, l'accompagnement des acteurs reste essentiel. Il convient d'insister sur l'absolue nécessité de mettre en place des programmes qui ne laissent pas seuls les enseignants face aux TICE, que cela soit pour se former ou pour former leurs élèves.

Les enseignants sont le vecteur essentiel de l'introduction des TICE en classe et le préalable est non seulement de les former d'un point de vue technique, mais d'aller plus loin et de leur permettre de les intégrer dans leurs pratiques pédagogiques, y compris au moment de leur propre formation initiale ou continue.

---

<sup>4</sup> Voir notamment les conclusions de la Triennale 2012 de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), qui a rassemblé Ministres de l'éducation et de la formation, représentants des agences de développement bilatérales et multilatérales, et organisations de la société civile ; et celles de la 56<sup>e</sup> session de la Conférence des Ministres de l'Éducation des pays de la Francophonie (CONFEMEN). Voir également les initiatives de l'UNESCO et la m-Education Alliance.

Le déploiement des réseaux câblés sous-marin, de la fibre optique, la diminution correspondante des coûts de connexion, ainsi que la baisse continue du coût des appareils informatiques (téléphones portables classiques et smartphones, tablettes, ordinateurs portables...) offrent les conditions d'un développement important sur le continent Africain.

Pour accéder aux technologies et aux ressources numériques, le potentiel le plus important à court terme ne se situe pas forcément au niveau des réseaux fixes et de l'Internet, compte tenu des faibles taux de pénétration observés en Afrique subsaharienne (seulement 16 % de la population et 8 % des ménages sont équipés d'un ordinateur et disposent d'un accès), même si les grands projets de câble sous-marin devraient avoir une incidence favorable à moyen terme sur l'accès à Internet. La téléphonie mobile offre en revanche des perspectives intéressantes, avec un taux de pénétration en 2013 de près de 70 % en Afrique subsaharienne, en constante augmentation. Le continent africain compte désormais 650 millions de détenteurs de téléphones portables, c'est-à-dire plus que les Etats-Unis et l'Europe.

A noter que Le marché de la e-education représentait, en 2013, au niveau mondial, 40 milliards de dollars avec des perspectives de croissance très fortes, notamment dans le secteur de la m-education, qui fait plus spécifiquement appel aux outils de la mobilité.

## **2. Objectifs de l'appel à projets**

La finalité du présent appel à projets est de contribuer au renforcement professionnel des enseignants et à la rénovation de leurs pratiques pédagogiques pour un développement plus efficace des compétences des élèves.

L'AFD et l'AUF souhaitent identifier et soutenir des projets ambitieux et innovants dans le domaine de la formation initiale ou continue des enseignants du primaire et du collège, mobilisant les technologies et adaptés aux contextes africains. Il s'agit notamment de vérifier la validité et la pertinence de ces nouvelles approches à travers des projets qui concerneront une masse critique de bénéficiaires.

Quatre à six projets seront sélectionnés, d'une durée de 2 ans maximum (hors évaluation). Les financements attribués seront compris entre 300 000 et 500 000 euros par projet et viseront à appuyer des initiatives qui ne se réduiront pas à leur enjeu d'expérimentation mais qui auront vocation à un passage à l'échelle, grâce à l'effet levier des financements octroyés et aux partenariats mis en œuvre.

La méthodologie de mise en œuvre des projets doit intégrer, dès sa conception, l'objectif d'un passage ultérieur à l'échelle. Par ailleurs, l'AFD et l'AUF tenteront de mesurer les critères de réussite d'un tel passage en menant une évaluation / capitalisation transversale, sur l'ensemble des projets sélectionnés. Un cabinet spécialisé sera recruté pour mener à bien ce travail. Il aura des échanges réguliers avec les Responsables signataires des projets afin de nourrir ce travail d'évaluation. Les soumissionnaires au présent appel à projets acceptent que les résultats de ce travail d'évaluation soient rendus publics.

L'essentiel est d'identifier des solutions efficaces et efficientes pour améliorer la qualité de l'éducation par l'intermédiaire d'une démarche flexible et ouverte à de multiples acteurs. Ce travail d'évaluation vise à identifier les dispositifs innovants, ainsi que les pré-requis et facteurs de réussite afin d'outiller les décideurs africains et leurs partenaires dans leur prise de décision pour passer des projets TICE à l'échelle des systèmes et renouveler les modes d'intervention des politiques publiques en éducation dans le domaine de la formation des enseignants.

### 3. Nature des projets recherchés et place des TICE

#### 3.1. Les groupements d'acteurs

Les TICE ont un rôle moteur à jouer dans (i) l'évolution des usages et du positionnement des acteurs de la formation, continue et initiale facilitant le tutorat et le travail entre pairs ou en pluri-acteurs, (ii) les modalités de diffusion de contenus et de supports d'enseignement ou de formation et (iii) la mise à disposition de ressources et contenus plus diversifiés permettant une approche réflexive de la pratique professionnelle et éventuellement, une utilisation en classe.

Les TICE peuvent aussi être le support d'autres usages : communication entre écoles, entre enseignants, avec les élèves et les parents, information sur la vie et la gestion des établissements, voire outil pour le paiement des salaires des enseignants en zone rurale, autant d'aspects qui impactent la qualité de l'éducation et le suivi de la réussite des élèves.

Si ce potentiel est aujourd'hui bien identifié et développé dans des contextes plus avancés, la mise en œuvre de tels programmes est encore balbutiante dans les contextes africains, notamment en Afrique subsaharienne francophone. Les Ministères de l'Éducation africains ont marqué la volonté d'aller plus loin dans l'intégration de ces outils mais sont souvent peu outillés pour identifier et expérimenter, seuls, des solutions adaptées à leurs contextes et pouvant être déployées à large échelle. Pour appuyer cette transition, il est demandé aux porteurs de projets de s'inscrire dans une approche pluri-acteurs, impliquant Ministères, enseignants, secteur privé et chercheurs.<sup>5</sup>

Le pilotage des partenariats par l'État est indispensable pour réussir l'introduction des TICE dans le paysage éducatif africain. Des projets peuvent certes voir le jour sans l'implication des autorités publiques, mais leur déploiement demeure impossible sans elles. Le soutien des gouvernements et des ministères de l'Éducation africains le plus en amont possible est une condition *sine qua non* pour un déploiement efficace et pérenne des nouvelles technologies dans l'éducation.

Cependant, l'analyse des projets visant à introduire les TICE dans les systèmes éducatifs met en lumière l'émergence de nouvelles formes de partenariats réunissant des start-up, des petites et moyennes entreprises, de grandes multinationales, les autorités politiques, les universités, les bailleurs de fonds, les ONG, etc.

---

<sup>5</sup> Voir notamment *L'avenir de l'apprentissage mobile : implications pour la planification et la formulation des politiques*, UNESCO 2013 ; *Les technologies de l'information et de la communication : une opportunité pour l'Afrique subsaharienne ?* Savoirs Communs, AFD-AUF-ORANGE-UNESCO, Paris, 2014

L'intérêt de cette approche réside dans la mobilisation de différentes sources de financements, mais aussi de plusieurs types de compétences et de sensibilités autour des projets ; ce qui s'avère indispensable pour conceptualiser et mener à bien des projets répondant aux besoins des différentes populations, s'appuyant sur les innovations les plus pertinentes portées par le secteur privé ou la société civile.

Pour dépasser le stade des projets pilotes et mettre en œuvre de véritables stratégies nationales en matière de TICE, la concertation entre les différents acteurs à même de favoriser l'émergence de programmes structurés est nécessaire ; de la phase de conception des activités pour éviter le « travail en silo » jusqu'à l'évaluation.

### 3.2. L'identification des projets

Les projets auront pour objet d'améliorer la formation initiale et/ou continue des enseignants de l'éducation de base (primaire et collège, ou fondamental), en y intégrant les TICE. Une attention particulière sera accordée aux projets prenant en compte (entièrement ou pour partie) les problématiques de la formation des enseignants dans les zones rurales et excentrées.

Leurs cibles seront :

- Les élèves instituteurs ou enseignants en formation initiale ;
- Les enseignants en poste ;
- Les formateurs des enseignants en formation initiale ou les corps d'encadrement (conseillers pédagogiques, inspecteurs...).

Les projets retenus porteront sur (i) la mise à disposition de contenus pédagogiques ou de matériel didactique de formation ou d'autoformation des enseignants, pour des usages individuels ou collectifs ; (ii) la mise en réseau des acteurs, dans une logique de renforcement de capacités entre pairs ; (iii) la mise en place de parcours de formation consacrés à l'utilisation pédagogique des TICE dans les institutions assurant la formation initiale des enseignants. Ils pourront articuler ces différentes dimensions.

La formation des enseignants et de leurs formateurs à l'utilisation d'un ordinateur et de ses logiciels de base n'est pas un objectif de l'appel à projets. Ainsi, une simple demande d'équipement de salles informatique connectées à Internet et à usage collectif au sein d'institutions de formation des maîtres ne serait pas prise en compte.

C'est bien l'utilisation des TICE en tant que complément ou alternative à un apprentissage classique qui est recherchée avec la possibilité pour l'enseignant de bénéficier d'un apport pédagogique direct à travers des applications interactives, des contenus en format numérique ou une mise en relation entre pairs (usage collectif et/ou collaboratif).

Les innovations recherchées pourront porter sur les approches, les modalités d'intervention, les outils, qu'ils soient inédits ou pas encore testés dans des contextes africains, les usages et le positionnement des acteurs (de l'inspection-contrôle à l'accompagnement professionnel par exemple). Les solutions ne seront pas réduites au choix d'un outil technologique mais l'appréhenderont dans une prise en compte plus large des usages, des jeux d'acteurs, des capacités.

Les projets proposés peuvent être spécialement créés pour l'occasion, comme s'appuyer sur des initiatives déjà existantes et à renforcer. Ils pourront également proposer des solutions mêlant l'utilisation de plusieurs types de technologies pour favoriser la diffusion d'outils auprès des publics cibles ou la mise en réseau des acteurs. A titre d'exemple, citons l'utilisation d'une radio scolaire ou communautaire dont l'interactivité serait renforcée par les TICE. L'utilisation des technologies mobiles dans la formation ou l'accompagnement professionnel des enseignants sera valorisée.

Les projets complémentaires au développement d'usages pédagogiques, comme la mobilisation d'outils technologiques autour d'enjeux de gestion et de pilotage administratif au bénéfice des acteurs du système éducatif, seront également favorablement accueillis. Ces projets devront comme les autres démontrer leur capacité à dépasser la simple distribution d'outils pendant une phase expérimentale.

Les outils technologiques ne devront pas être distribués dans une seule logique d'expérimentation : la pérennité des usages et des renforcements de capacités seront à valoriser.

Les coalitions d'acteurs, réunissant secteur public, institutions de formation, ONG et secteur privé, seront privilégiées tout comme le seront l'utilisation de technologies mobiles pour appuyer la formation des enseignants.

Les promoteurs des projets tiendront compte de l'absence de réseau et du manque d'électricité dans les régions les plus défavorisées, comme les zones rurales, pour imaginer des dispositifs de formation reposant sur l'usage des TICE, mais le plus possible indépendant d'une connexion Internet.

## **4. Principaux objectifs visés dans le cadre de cette initiative**

### **4.1. Le soutien aux projets innovants**

L'AFD et l'AUF entendent contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation en testant de nouvelles modalités de formation initiale et continue des enseignants à travers :

- Le financement de 4 à 6 projets de 2 ans, construits sur l'usage des TICE, retenus en fonction de (i) leur capacité à s'intégrer et être déployés dans les systèmes éducatifs et (ii) leur effet attendu sur les capacités des enseignants et l'évolution de leurs pratiques.
- Le développement d'une approche pluri-acteurs (ministères, organismes de formation, universités, ONG, secteur privé spécialisé dans les technologies).

### **4.2. La connaissance des conditions de la réussite pour l'introduction des TICE**

L'AFD et l'AUF organiseront un partage d'expériences entre les pays et les projets sélectionnés.

La production de connaissances, notamment issue des évaluations finales, sur les effets de ces innovations permettra de mettre en évidence : (i) les effets vérifiés de l'usage des TICE sur les compétences et les pratiques professionnelles, (ii) les bonnes pratiques pour la rénovation de la formation ; (iii) les déterminants et effets de levier pour un passage à l'échelle.

En renforçant grâce aux TICE les pratiques des enseignants du primaire et du collège, et les capacités des autres acteurs pédagogiques (formateurs, tuteurs, inspecteurs), l'ambition de cette initiative AFD-AUF est de contribuer à améliorer les compétences développées par les élèves et de favoriser leur réussite scolaire.

Par son approche pluri-acteurs, elle contribuera également au développement de partenariats entre les Ministères, la société civile et les acteurs économiques du secteur des TIC permettant de déployer à terme de nouveaux usages des technologies (notamment des outils de la mobilité) dans le secteur de l'éducation.

Par la production de connaissances et les évaluations des projets, il documentera les effets des différentes innovations, analysera les succès et contraintes rencontrés dans leur déploiement et identifiera les leviers pour un passage à l'échelle. Il permettra ainsi à l'échelle de plusieurs pays d'Afrique francophone de documenter leur prise de décision pour l'intégration des TICE dans leur système éducatif, dans le domaine de la formation des enseignants.

## 5. Partenaires de l'appel à projets

**L'Agence Française de Développement (AFD)** est un établissement public au cœur du dispositif français de coopération, l'Agence française de développement (AFD) agit depuis soixante-dix ans pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer.

Au moyen de subventions, de prêts, de fonds de garantie ou de contrats de désendettement et de développement, elle finance des projets, des programmes et des études et accompagne ses partenaires du Sud dans le renforcement de leurs capacités. L'AFD, financeur de l'initiative, agréera toutes les phases de sa mise en œuvre.

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

**L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)** regroupe près de 800 établissements universitaires et de recherche dans une centaine de pays sur les 5 continents. L'AUF a pour mission de favoriser et soutenir l'émergence de nouvelles compétences, capacités et ressources pour améliorer et diversifier la formation, la recherche et la gouvernance de ses établissements membres. L'AUF est depuis 2012 partenaire de l'AFD sur des appuis régionaux en faveur de la qualité de l'éducation, notamment autour de la formation continue des enseignants. L'AUF sera spécifiquement chargée du suivi opérationnel et scientifique des projets sélectionnés.

[www.auf.org](http://www.auf.org)

La définition de cet appel à projets, de son périmètre et de ses priorités, s'est appuyé sur un travail de veille scientifique d'une l'équipe du laboratoire « **Éducation et apprentissages (EDA)** » de l'**Université Paris-Descartes**. Les porteurs de projets pourront utilement consulter la veille proposée sur le site de l'appel à projets pour mieux connaître les expériences d'utilisation des TICE dans le domaine de la formation initiale et continue des enseignants du primaire en Afrique.